

INVITATION PRESSE



Grenoble, le 16 mars 2017

Signature officielle de la Charte de la méthanisation de l'Isère

mercredi 22 mars 2017 à 16h00

(salle Joseph Fourier en préfecture)

Monsieur Lionel Beffre, préfet de l'Isère, M. Jean-Pierre Barbier, président du conseil départemental de l'Isère, et M. Jean-Claude Darlet, président de la chambre d'agriculture de l'Isère, signeront la Charte de la méthanisation de l'Isère, le mercredi 22 mars 2017 à 16h00, salle Joseph Fourier en préfecture.

Dans le cadre de la politique de transition énergétique mise en place par Mme la ministre en charge de l'environnement, le développement des énergies renouvelables constitue un enjeu majeur.

Dans ce contexte la préfecture a mis en place un comité départemental regroupant les principaux acteurs locaux de la méthanisation et de désigner des référents méthanisation dans les DDT. Ce comité sera l'occasion de lancer une première action consistant à produire une charte pour le développement de la méthanisation en Isère.

A l'issue du comité départemental de méthanisation, cette charte sera signée en présence de la presse

Contact presse :

Service communication de la Préfecture

Téléphone : 04 76 60 48 07

communication@isere.pref.gouv.fr

